

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

## UN GROS SCANDALE POLITIQUE A QUEBEC.

DES MEMBRES DE LA LEGISLATURE ACCUSES DE CORRUPTION.

LE "DAILY MAIL" PUBLIE DES ACCUSATIONS FORMIDABLES CONTRE PLUSIEURS CONSEILLERS LEGISLATIFS ET DEPUTES.

"ILS N'ASPIRENT PAS AU POUVOIR POUR LE POUVOIR, MAIS ILS CHERCHENT PAR DESSUS TOUT LE BIEN DU PAYS", dit lundi Sir Wilfrid Laurier ! ! ! !

Sous le titre de "Preuve de Corruption" (Evidence of Corruption), le "Daily Mail" publiait mardi en gros caractères et sur double colonne, les lignes suivantes :

"Nous avons en mains la preuve de menées corruptrices incroyables parmi les membres de la législature de Québec.

"Nous comprenons que c'est l'intention de proroger la Chambre cette semaine, mais il est nécessaire auparavant de nommer un comité de la législature avec mission de faire une enquête approfondie sur toutes les accusations que le "Daily Mail" portera et appuiera de preuves justificatives.

"Nous savons que de l'argent a été payé aux membres de la législature pour les engager à supporter une loi qui est, à sa face même, si subversive de l'intérêt public qu'elle porte en elle-même sa propre condamnation.

"Cette loi a été passée littéralement en contrebande par toutes les phases qu'elle a traversées, de façon à tromper l'œil des éléments les plus décents des deux chambres et de tous les membres de la galerie de la presse.

"Le Montreal Daily Mail" portera demain des accusations spécifiques."

Cet avertissement portait la signature de M. M. E. Nichols, président et directeur gérant et celle de M. E.-A. MacNab, vice-président et rédacteur.

L'effet qu'il a produit dans les cercles politiques a été considérable, comme bien l'on pense.

Mercredi le "Daily Mail" a précisé ses accusations et a nettement accusé M. J. O. MOUSSEAU, député de Soulanges; MM. L. P. BERRARD et A. BERGEVIN, conseillers législatifs d'avoir reçu et accepté de l'argent pour appuyer certaines mesures.

### L'ACCUSATION DU "DAILY MAIL".

Le "Daily Mail" accuse : l'honorable Louis Philippe Bérard, M.C.L.; L'hon. Achille Bergevin, M. C. L.; M. J. O. Mousseau, M.P.P.,

d'avoir accepté de l'argent en échange de leur influence. Ces actes de corruption ont été effectués à propos de l'incorporation de la "Montreal Fair Association of Canada."

Vendredi dernier après-midi, à 3.30 heures, le Conseil Législatif de la Législature de Québec a adopté le projet de loi de l'Assemblée, portant le No 158 et intitulé : "Une loi pour incorporer" "The National Fair Association of Canada."

Cette mesure qui est ainsi devenue une loi de la Province de Québec, autorise les associés suivants : MM. Demetrius F. Myers, homme d'affaires des cité et district de Montréal, George Sampson, entrepreneur de la dite ville de Montréal; John Bastiano, de la ville de New York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats Unis d'Amérique, et David W. Hyland, courtier d'immeubles de la dite ville de New-York, "à organiser et contrôler des expositions agricoles, horticoles et industrielles de bestiaux et de produits du Canada et d'ailleurs, et d'autres expositions; et à exploiter des places d'amusement et de récréation pour le public et à construire et exploiter des ronls de courses, en rapports avec les dites expositions, et autres fins."

C'est là l'une des lois qui a été mise à prix par les législateurs qui adoptent les lois de la Province de Québec.

Le prix payé pour l'adoption de cette loi a été de \$9,500.

De cette somme, les promoteurs ont payé \$4,850 à des membres de la Législature. Il reste une balance due de \$4,650.

### COMMENT ET OU ILS AURAIENT TOUCHÉ.

A la suite de cette formidable accusation, le "Daily Mail" donne dans tous ses détails le montant des sommes touchées par les différents individus où ont été faites les transactions, les noms de ceux qui ont versé l'argent, les jours et heures où les sommes ont été données.

### IL Y AURAIT D'AUTRES DEPUTES COMPROMIS.

Un certain montant, dit le "Daily Mail" a été versé pour les votes de SEPT membres de la législature.

D'autres sommes étaient destinées à des députés que le "Daily Mail" ne désignait pas encore mercredi,

### LE SCANDALE

Il y a bien des années qu'il court dans le public des rumeurs sourdes de l'existence à la Législature libérale de Québec d'un groupe influent de politiciens tarés qui font à l'occasion payer le prix de leur appui aux projets de lois d'intérêt privé qui y sont présentés.

Pour des raisons et dans des circonstances que nous ignorons, quelqu'un s'est juré de voir le fond des choses au sujet de ces accusations courantes et, si possible, de faire prendre en flagrant délit les préteurs ignobles de pots-de-vin, s'il en existait, et de les dénoncer.

On a retenu les services de la plus fameuse agence de détectives des Etats-Unis, celle de W. J. Burns.

L'on a préparé un bill qui serait un échantillon des privilèges que, suivant la rumeur, l'on pouvait obtenir pour de l'argent de la Législature canadienne française de Québec.

En voici les principaux caractères :

Les promoteurs du bill sont tous des étrangers et des inconnus (tous détectives).

La campagne fondée pour tenir des expositions et foires de tous genres, à part tous les pouvoirs accordés aux compagnies ayant en vue l'agiotage ordinaire, pouvait établir

des "clubs", des "hôtels", des "restaurants" et avait le droit de vendre des rafraîchissements, vins, liqueurs, etc.

L'agence s'est abouchée avec des députés influents, le président du comité des Bills privés à la Chambre basse, un associé du premier ministre de la Chambre haute, et à un autre des conseillers, politicien de carrière, sans autre occupation connue.

Le Bill a été imprimé, tenu secret autant que possible, au moins en l'empêchant d'arriver jusqu'à la galerie de la presse.

Tout a marché sur des roulettes. L'agence a payé à ceux dont les noms ont déjà été donnés la somme totale de \$4850, et avait fait des promesses pour une balance de \$4650, formant un pot-de-vin total de \$9500, sans compter les autres petites prévenances (panier de vins, etc).

Voilà les grandes lignes du scandale.

Le "Daily Mail" de Montréal qui a eu le courage de poursuivre ce dénichage, en a fait la dénonciation avec les détails les plus circonstanciés.

Pour le public, et avec raison, c'est le déshonneur qui tombe sur notre législature dans la personne de plusieurs de ses membres nommés en toutes lettres et de plusieurs

autres que ceux-ci ont mentionnés comme devant recevoir pour s'assurer leur appui.

M. Armand Laverigne, secondé par M. Jean Péroost ont demandé de citer à la barre de la Chambre M. Nichols et McNab, qui dirigent le "Daily Mail".

Et, chose remarquable, des trois accusés, pas un seul n'a nié avoir reçu les pots de vin que le "Daily Mail" dit leur avoir été payés ?

Et M. Gouin après avoir accepté l'assignation des accusateurs à la barre de la chambre, fait de suite nommer un comité d'enquête, composé en majorité des plus féroces partisans et en particulier de l'hon. M. Taschereau, qui a déjà brûlé ses vaisseaux en assurant que les vrais coupables... ce sont les détectives et ceux qui les ont engagés.

Mais la grande majorité du public compte qu'il existe encore dans la législature un groupe d'honnêtes gens assez énergiques pour poursuivre cette affaire jusqu'au bout, et faire sortir les vendus de la vie publique, quel qu'ils soient et aussi près des têtes qu'ils se trouvent.

### Lord Strathcona est mort.

Lord Strathcona est mort, dans la nuit de mardi à mercredi, à Londres, à l'âge de quatre-vingt-troize ans.

Lord Strathcona était né le 6 août 1820 à Forre, en Ecosse, et fut amené au Canada à l'âge de 18 ans par son oncle.

La place nous manque pour rappeler dans ses détails la carrière du grand homme d'Etat qu'il devint, et dont voici les points saillants : Après avoir passé 13 ans au Labrador, chargé d'un poste pour la Cie de la Baie d'Hudson, il devint facteur en chef du territoire de la Baie d'Hudson au Nord-Ouest; il fut nommé commissaire du gouvernement canadien pour régler les troubles de l'Ouest lors de l'insurrection Riel en 1869, créé chevalier en 1886, nommé haut commissaire du Canada à Londres en 1896, créé baron de Strathcona et Mount Royal en 1897.

Il fut aussi chancelier de l'Université McGill de Montréal, chancelier et recteur de l'Université d'Alberte, en Ecosse, fondateur du Royal Victoria Collège de Montréal.

Lord Strathcona laisse une immense fortune que l'on évalue à quatre-vingt millions de dollars.

Lord Strathcona était né le 6 août 1820 à Forre, en Ecosse, et fut amené au Canada à l'âge de 18 ans par son oncle.

La place nous manque pour rappeler dans ses détails la carrière du grand homme d'Etat qu'il devint, et dont voici les points saillants : Après avoir passé 13 ans au Labrador, chargé d'un poste pour la Cie de la Baie d'Hudson, il devint facteur en chef du territoire de la Baie d'Hudson au Nord-Ouest; il fut nommé commissaire du gouvernement canadien pour régler les troubles de l'Ouest lors de l'insurrection Riel en 1869, créé chevalier en 1886, nommé haut commissaire du Canada à Londres en 1896, créé baron de Strathcona et Mount Royal en 1897.

Il fut aussi chancelier de l'Université McGill de Montréal, chancelier et recteur de l'Université d'Alberte, en Ecosse, fondateur du Royal Victoria Collège de Montréal.

Lord Strathcona laisse une immense fortune que l'on évalue à quatre-vingt millions de dollars.

### LEURS PROCEDES

M. Tessier, le maire rouge de Trois-Rivières, a demandé à la Législature de voter des amendements à la charte de la Cité aux destinées de laquelle il préside.

Il a proposé ces amendements sans consulter le Conseil et ne les a fait ratifier que par après, en présence de l'indignation de ses administrés.

Par la grâce de ces amendements M. Tessier, qui avait été élu maire pour deux ans, verrait son terme d'office durer quatre ans.

Pour quelles raisons M. Tessier tient-il tant à se cramponner à son trône de maire ?

Hélas ! ces raisons ne sont elles pas toujours les mêmes !

### Feu SIR JOSEPH DUBUC.

Depuis dix jours Sir Joseph Dubuc, ancien juge-en-chef du Manitoba, dort de son dernier sommeil au cimetière de Winnipeg, la métropole de cette terre d'Ouest dont il avait fait sa patrie d'élection.

Il est de ceux dont le souvenir vivra, net et tenace, et dont la vie, toute de droiture, de dévouement, de bonté, sera longtemps proposée en exemple.

Sa perte est sensible, et elle sera particulièrement ressentie par la population française de l'Ouest qui perd en lui un des derniers représentants d'une génération d'hommes publics qui dirigèrent longtemps avec honneur le groupe français du Manitoba.

Sir Joseph Dubuc était né à Ste-Martine, province de Québec, le 26 décembre 1840; ses ancêtres, d'origine normande, étaient venus au pays vers 1682 et s'étaient établis dans la région de Longueuil. Il fit ses études à Montréal, chez les Pères de Saint-Sulpice, termina son droit à l'Université McGill et fut reçu avocat en 1869.

Sur les conseils de M. l'abbé Ritchot, auquel Mgr Taché avait fait part du besoin qu'il avait de laïques instruits et dévoués, le jeune avocat alla se fixer dans l'Ouest. Quelques mois après, en décembre 1870, il était élu député de la Baie St-Paul à la Législature.

C'était alors les temps héroïques, où la défense des opinions réclamait des hommes d'un courage absolu et d'une admirable abnégation. Joseph Dubuc fut de ceux-là.

Sa carrière se poursuivit dès lors, brillante, en raison des capacités de premier ordre et de l'impeccable intégrité dont il donnait chaque jour des preuves. En 1873 il était nommé membre du Conseil du Nord-Ouest, en 1874 Procureur Général sans le cabinet de l'hon. M. Girard, de 1875 à 1878 il fut à la fois Orateur de l'Assemblée Législative et avocat de la Couronne; en 1879 il était élu député à la Chambre des Communes du Canada, à titre de conservateur, par le comté de Provencher, le 13 novembre de la même année le Gouvernement Fédéral l'appela à la magistrature, et en août 1903 il était fait juge-en-chef de la province.

Après une carrière de 30 années, l'honorable juge-en-chef Dubuc prenait sa retraite le 13 novembre 1909 escorté de la sympathie, du respect et des regrets de tous ceux avec lesquels ses fonctions l'avaient mis en contact; enfin en 1912 il était fait chevalier de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, distinction accordée pour la première fois à un Canadien français de l'Ouest.

Si l'on peut ainsi, en quelques lignes, résumer sa carrière politique et juridique, il faudrait des colonnes, des pages entières de ce journal, pour dire tout le bien qu'il fit dans les œuvres d'enseignement du Manitoba, notamment comme Surintendant de l'Education pour la section catholique et comme Vice-Chancelier de l'Université, pour dire ses convictions solides de patriote et l'énergie avec laquelle il les défendit, pour analyser la science juridique, la perspicacité, l'honnêteté qu'il montra dans tous les actes de sa vie de magistrat.

Il avait le sens de la Vérité et de la Justice, dénonçait les textes de la lettre, qui peut tromper, pour en dégager l'esprit, qui en est la moelle bienfaisante, et Mgr Taché en fit sous ce rapport un éloge aussi flatteur que juste dans des circonstances qui ne sont pas oubliées.

Sir Joseph Dubuc est décédé subitement, ainsi que l'a annoncé Le Courrier, le 7 janvier courant à Los Angeles, Californie; sa déposition mortelle, ramenée à Winnipeg, a été enterrée le 14 courant.

Ses anciens collègues de la magistrature et du barreau, la presse, le public tout entier ont profondément ressenti sa perte et lui ont rendu un hommage mérité.

Dieu ait son âme !

### Sur les Etudes Classiques

POLEMIQUE INTERESSANTE.

Tous les journaux ont parlé de la conférence prononcée par l'honorable juge Monet sur les études classiques devant l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Tous aussi ont reproduit avec plus ou moins de fidélité et les attaques du conférencier et les observations du député Lamarche et les remarques de l'avocat Fitch.

Sur la foi sans doute de ces rapports incomplets et inexacts, un vieux camarade de M. Lamarche lui adressa (*Nationaliste*, 28 décembre) la lettre spirituelle que nous rapportons ci-après.

M. Lamarche, enchanté évidemment de ce ton goguenard, et bien loin de se fâcher, répondit par une lettre (*Autorité*, 4 janvier) où il corrige les rapports des journaux et met au point certaines assertions de son contradicteur.

Nous tenons à mettre ces deux lettres sous les yeux de notre clientèle. Elles lui permettront de se tenir au courant d'une question plus agitée que jamais. En même temps elles constituent sur la question un document qu'il est bon de verser au dossier.

Voici donc les deux textes :

LETTRE OUVERTE A M. P.-E. LAMARCHE.  
Mon cher vieux Camarade,

Tu assistais donc, l'autre soir, à ce gala du Jeune Barreau. Et tu as parlé; je devrais me peindre; je ne t'ai pas entendu! Tu as même, en passant, donné aux classiques un petit coup de pouce opportuniste. C'était d'un bon naturel, et ça a rendu service. Sans toi, la soirée aurait manqué d'argument. Elle a eu l'argument Lamarche.

Il y avait bien, c'est vrai, l'argument Monet, mais ce n'en est pas un. Il y avait bien aussi l'argument Fitch, mais c'est plutôt ce qu'on appellerait un argument gila; et comme après l'avoir reçu en plein visage, chacun l'a soigneusement caché, j'aime mieux n'en pas parler. Je soupçonne même, moi qui te connais bien, que tu as été bien aise de l'attraper, attendu qu'il soufflait en même temps d'autres faces que la tienne. Peut-être, au surplus, — tu vois comme je te connais, — après avoir avoué que tu ne sais pas assez d'aigle pour être un bon député, as-tu été content de voir détruire l'effet de cette petite confession modeste.

\* \* \*

Pourtant ce n'est pas à ce que je veux te dire. J'ai des reproches d'ami à te faire, ne serait-ce que pour te forcer à expier un peu les misères dont tu me gâtas, alors qu'à tes côtés je m'appliquais à mes devoirs aigles et à la prononciation du *th*, tandis que tu te moquais de l'anglais et n'en voulais rien apprendre. Préparais-tu déjà l'argument pour accuser plus tard tes maîtres de n'en pas enseigner? Tu as toujours vu de loin.

Ce que je regrette par-dessus tout, c'est de ne t'avoir pas vu sourire, — de ce sourire spirituel que rien ne te fera perdre, — en entendant, contre les classiques, les charges de vaudeville de l'autre soir. Toi, croire à ces rangées cent fois rébutées! Toi, faire disparaître ou amoindrir les auteurs qui t'ont fait et refait ce que tu es! Toi, mon vieux copain intelligent et narquois, ne pas sourire devant un parleur, aussi bien renseigné que peu prétentieux, qui fait des gestes de réclame et d'horreur devant le grec, comme d'autres jouent des cornes et font des bonds devant une flanelle rouge! Toi, te laisser convaincre qu'il faut bouleverser le programme des études, parce qu'un nouveau Colomb a découvert qu'il y a plus d'éthéves en éléments latins qu'en méthode, que plusieurs fruits secs sont tombés le long du chemin et qu'ils arrivent dans le monde sans préparation et sans métier pour gagner leur vie! Allons donc!

Si tu t'étais écouté, au lieu de donner ton petit coup de pouce, tu aurais plutôt repris, et je sais de quel ton : — "Monsieur, permettez : si j'ai un peu de jugement pour juger, il me semble que vous jugez mal. Si on ne donnait pas aux enfants qui commencent leur cours une préparation classique, ils ne pourraient pas constater, après deux

ou trois ans, qu'ils y sont impréparés. Ils iraient peut-être jusqu'au bout, et ce serait désastreux, pour eux, pour les professions libérales et, peut-être, pour la magistrature. En discontinuant ainsi, tout jeunes, ils ont le temps de se reprendre ailleurs, et avec des facultés déjà plus ouvertes. Si vous tenez à ce qu'ils aient un cours commercial, pourquoi les envoyez-vous au collège? Il y a des écoles de commerce : commencez par là! Si vous désirez qu'avec la préparation classique, ils apprennent de l'arithmétique, de la géographie, de l'anglais, de l'histoire, du français, pourquoi ne prenez-vous pas le temps de vous taire et de regarder les programmes? Vous n'auriez plus l'héroïque tâche de réformer : c'est justement tout ce qu'ils apprennent! Et puis, moi, simple député de Nicolet, j'ai peut-être tort, mais je vous assure que sans savoir le grec comme Gladstone, qui y trouvait "son meilleur aliment d'éloquence", et le latin comme Fox et Beaconsfield qui lui devaient "la clarté vigoureuse de leur esprit", je suis tout de même bien content de l'entraînement que j'en ai reçu. J'ai été pourtant exigeant pour mes maîtres, et je crois que je le serais encore plus pour un juge qui manquerait de jugement; mais je ne me suis jamais attendu, en sortant de mes études classiques, à posséder toutes les connaissances pratiques qui font l'habile clavignage, le bon teneur de livres, le parfait agent d'immeubles ou même l'artiste-carrossier. Je conçois qu'on puisse regretter, après coup, de n'avoir pas encaissé toutes les connaissances à la fois, mais je me souviens aussi que pour mettre tant de caisses il fallait un local. Et c'est petit, une tête d'enfant! avec ça que la mienne était revêchée. Faut-il vous le dire, mes amis, j'étais presque aussi paresseux qu'un enfant ordinaire, et beaucoup plus roublard. Quand on me faisait réciter du Bossuet, je m'allongeais le cou pour lire dans le livre de mon voisin. Et quant arrivait l'anglais, j'avais toujours besoin de sortir.

Voilà pourquoi le P. Sullivan qui savait si bien sa matière, et le P. Larue, qui la savait encore mieux, ont si mal réussi à m'apprendre la langue de M. Borden. — Oh ! que je regrette !

Voilà, mon vieux Lamarche, ce que tu aurais pu dire. Et de quel ton ! à en rendre jaloux notre légendaire professeur de géométrie.

Si j'avais été près de toi, j'aurais applaudi d'abord, — tu n'es pas insensible à cela, — et ensuite, pour pousser, moi aussi, mon argument-Lamarche, j'aurais ajouté :

— Mes amis, je vous offre Paul-Emile comme le type achevé de ce que peuvent faire les études classiques, avec assez et pas trop l'anglais. Vous savez quel garçon brillant il est : avocat, disert, méthodique, clair, équilibré à faire envie à certain juge, fier représentant du plus beau comté du Dominion, comme il rit sur les hastings aux baves et intelligents électeurs de Nicolet. Il fait honneur au barreau, à sa race et à son collège. Moi, je le connais.

Or, ce même Paul-E. avait reçu, comme moi, de la nature un caractère plutôt folâtre et une tête légère. Il pouvait faire des sottises sans effort. Si on l'eût forcé à apprendre l'anglais, comme il le voudrait aujourd'hui, il aurait probablement enfilé la petite porte de la cour des Grands et ne serait plus revenu. Il vendrait peut-être en ce moment des épices.

Peu à peu, le travail des grands auteurs, le contact de ces esprits si mesurés, leurs chefs-d'œuvre mieux compris, leur goût impeccable, la gymnastique intellectuelle pour en mieux saisir la forme et le fond, ont aiguillé son esprit et l'ont assagi. J'ai vu la transformation se faire. C'était merveilleux. Ce n'est pas pour vanter mon bon ami, mais j'affirme que c'est à cette éducation que Lamarche doit sa dialectique serrée, sa clarté, sa méthode, le maximum de rendement de ses facultés. Elle a fait d'une nature très ordinaire un homme qui ne l'est pas. Ajoutez à cela que vous ne le voyez plus lire de sottises. Quand il lui arrive de mettre les pieds dans les plats, c'est que l'exemple lui est venu de plus haut. Il dira bien, comme ça, que son professeur d'anglais en savait moins que lui; mais

(Suite sur la 4ième page)

# Chronique Parlementaire.

LA RENTRÉE DU PARLEMENT D'OTTAWA. — LE DISCOURS DU TRÔNE. — LE DÉBAT SUR L'ADRESSE. — L'HON. M. BORDEN RIVE SON CLOU AU CHEF DE L'OPPOSITION.

La 3e session du 12e parlement s'est ouverte le jeudi 15 courant avec le cérémonial ordinaire.

S. A. R. le duc de Connaught a touché, dans le "discours du trône" prononcé devant les chambres réunies, à divers points importants.

Il a félicité le gouvernement "de la remarquable expansion du commerce du Canada avec les autres pays" et a déclaré que si les affaires étaient actuellement un peu gênées par suite de la crise qui sévit "dans tout l'univers", les ressources illimitées du Canada garantiront pleinement la continuation de la prospérité et du progrès matériel.

Le gouverneur a annoncé que, vu les résultats du dernier recensement décennal, la représentation des différentes provinces doit être remaniée, comme l'exige l'acte de l'Amérique du Nord, un projet de loi sera présenté cet effet.

S. A. R., après avoir parlé de différentes questions générales, a annoncé que les recettes de l'année écoulée étaient suffisantes pour faire face aux dépenses ordinaires et aux dépenses à compte de capital et a terminé en déclarant la session ouverte.

La Chambre a ensuite tenu une courte séance et a renvoyé au lundi 18 le débat sur l'adresse.

C'est M. McLeod, de York, qui a proposé l'adresse et M. Lavalée, de Beloeil, qui l'a appuyée.

Sir Wilfrid Laurier, enfourchant son grand cheval de bataille, prononce ensuite un discours, plus long que substantiel, dans lequel il affirme que si le bill des bons chemins a été tué par le sénat c'est la faute du ministère, puis il aborde la situation financière du pays, qui selon lui passe par une crise considérable, à laquelle le gouvernement aurait dû porter remède. Il préconise, naturellement, la libre entrée du blé américain et déclare — sans rire — que les libéraux n'aspirent pas au pouvoir pour le pouvoir mais bien pour chercher le bien du pays.

A ces déclarations attendues M. Borden répond victorieusement, il remet les choses au point en ce qui concerne la responsabilité du Sénat pour le bill naval et les bons chemins.

M. Borden s'amuse ensuite franchement du bon tour qu'il a joué à Sir Wilfrid à propos du passage du discours du trône où il est question de la période de dépression financière que traverse le pays et qui est rédigé en termes analogues à celui du discours de 1908, dans lequel le ministère Laurier constatait semblable arrêt temporaire dans la prospérité du pays, sans chercher à y porter remède, comme l'opposition le réclame aujourd'hui du ministère Borden, laquelle a nommé une commission qui donnera de bons résultats.

Après avoir prouvé que le tarif n'est pas la cause principale de l'accroissement du coût de la vie il raille le Sir Wilfrid Laurier de ses différentes politiques tarifaires — protectionnisme modéré, réciprocité, libre admission des denrées alimentaires. Et l'honorable M. Borden termine son discours en citant l'opinion de politiciens libéraux pour démontrer que la situation financière du pays n'est pas mauvaise et va s'améliorer en 1914.

Cette fièvre et nette riposte aux redondances de Sir Wilfrid est chaleureusement applaudie par la Chambre.

M. Clark, de Red Deer, entonne un nouveau couplet libre échangiste et critique l'organisation de l'immigration, après quoi la séance est levée.

Le débat sur l'adresse a été repris mardi et MM. MacLean et Oliver ont attaqué le gouvernement et appuyé l'amendement de Sir Wilfrid au sujet d'une enquête sur le coût de la vie.

L'hon. M. White, ministre des finances, n'a pas eu de peine à leur répondre, et à prouver que le malaise actuel n'est que temporaire, que l'augmentation du coût de la vie est générale dans le monde et provient du manque de production, et que le "free food" n'est qu'un leurre et que nous avons besoin de protection pour grandir et prospérer.

Mercredi MM. Borden et Laurier ont fait l'éloge de lord Strathcona puis la séance a été levée en signe de deuil.

DEBARQUEMENT DES ÉMIGRÉS  
DES ÉMIGRÉS  
PC'SON LIQUIDE DE LYONS  
Une application les défruit, sinon vous êtes malade.

## A l'Assemblée Législative.

LES ASSURANCES MUTUELLES — LA LOI DES LICENCES. — LA LOI SUR LES DROITS DE SUCCESSION.

La Chambre a adopté une motion de M. Sylvestre, député de Montcalm, demandant un ordre pour la publication des documents relatifs à la liquidation de "La Canada, feu, La Providence, La Jacques-Cartier, La Dominion, La Foncière, La Pontiac et Ottawa et La Nationale des Fermiers." Il a vivement critiqué l'incertitude du trésorier qui ne s'est pas assuré de l'état financier de ces compagnies avant de leur accorder un permis.

Presque tout le temps de la Chambre a été pris par la discussion de la loi sur les droits de succession.

Les amendements à la loi des licences sont revenus de l'impression pour être soumis au Conseil Législatif.

Le manque de place ne nous permet pas cette semaine d'en parler plus longuement. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

### Nouvelle pironette

D'après Sir Wilfrid Laurier, à qui ses nombreux changements de principes ont valu l'appellation de "caméléon politique", le "free food" constituait le grand remède à la vie chère.

Or Sir Wilfrid vient de lâcher le "free food" pour préconiser uniquement l'abolition des droits sur le blé.

Le Canada produisant dix fois plus de blé qu'il n'en peut consommer, on se demande à quoi la réforme préconisée par le vieux chef libéral pourrait bien servir.

Mais on peut se rassurer, bientôt Sir Wilfrid opérera une nouvelle pironette et nous présentera une nouvelle panacée contre tous nos maux. Malheureusement pour lui d'autres nous en auront guéris, sans tant d'esbrouffe, pendant que lui cherchera encore le remède... et le moyen de rattraper le pouvoir.

### FAIBLESSE D'UNE FEMME

Guérie par le sang riche et rouge qui forme réellement les Pilules Roses du Dr Williams

Des milliers de femmes souffrent de maux de tête, de mal de dos, d'étourdissements, de langueur et de nervosité. Très peu attribuent leur souffrance au mauvais état de leur santé. Elles prennent un remède pour la tête, un autre pour l'estomac et un troisième pour les nerfs. Et pendant tout ce temps-là, c'est leur sang qui est cause de tout le mal. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent parce qu'elles forment réellement un sang nouveau, riche et rouge qui atteint tous les organes et tous les nerfs du corps, apportant avec lui une santé et une force nouvelle. Mme William Acorn, Charlottetown, I. P. E. dit: "Avant de commencer à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams j'étais l'une des femmes les plus misérables au monde. Durant plus de trois ans, j'ai vécu dans une crainte constante. Il me prenait des accès de faiblesse qui ne me permettaient pas de demeurer seule. Si je marchais d'une pièce à l'autre, mon cœur palpitait avec une telle violence que je croyais que j'allais mourir. Je faisais continuellement mander le médecin, qui me déclara que je n'avais pas de sang et que mes nerfs étaient abattus. Malgré son traitement, mon état ne s'améliorait pas. Mon estomac ne gardait rien et la moindre chose me rendait malade. Alors, mon mal se compliqua d'un rhumatisme qui devint si mauvais qu'il fallait me porter comme un enfant et que j'en aurais une douleur presque intolérable. J'étais dans cet état affreux lorsque mon mari lut quelque chose au sujet des Pilules Roses du Dr Williams et me procura de ces dernières. Lorsque j'en eut pris une demi-douzaine de boîtes, je me sentis beaucoup mieux et pus circuler dans la maison. Je continuai à prendre de ces pilules jusqu'à concurrence de douze boîtes et je puis dire en toute sincérité qu'elles ont fait de moi une femme bien portante. Je suis en effet que je ne serais plus de ce monde, sans le secours des Pilules Roses du Dr Williams. Je voudrais persuader toutes les femmes malades de suivre mon exemple car j'ai constaté que ces pilules guérissent les cas les plus désespérés et je me considère comme un témoin vivant de ce fait.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou expédiées par la poste au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en s'adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

## L'IMMORALITÉ AU THÉÂTRE

St-Hyacinthe possède deux théâtres où l'on joue le drame et la comédie, où l'on produit des numéros de music-hall et où l'on déroule des films cinématographiques.

Deux théâtres, c'est beaucoup! Donnez-m'en un seul, dirait le sage, et qu'il soit bon.

Car s'il faut admettre que l'homme a le droit de prendre quelque distraction, encore faut-il que celle-ci soit saine et d'un ordre relevé.

Ce n'est pas le cas, ceux qui offrent à nos familles cette distraction, soi-disant instructive et morale, sont atteints d'une déviation du goût dont le résultat est de pervertir celui du public.

Faut-il parler des exécutions théâtrales qu'on y donne? "Exécutions" dans le sens strict du mot. L'un de ces établissements jouait dernièrement "Les deux orphelines", un mélodrame bien charpenté, dont l'action très touffue se passe, si nos souvenirs sont exacts, sous Louis XV et qui nécessite une nombreuse distribution et une mise en scène adéquate. La pièce fut jouée en costumes modernes, les trois quarts des personnages et des scènes étaient supprimés et l'on y montrait, sorte de *deus ex-machina*, un médecin se promenant dans Paris en robe et en toque d'avocat et commandant même une escouade de sergents de ville.

C'était grotesque et nous nous indignons de voir le théâtre français ainsi présenté à un peuple qui a si profondément à cœur l'amour de sa langue et qui est si avide d'en connaître la littérature.

Nous ne parlerons pas du talent, très divers, des "artistes" qui interprètent des œuvres ainsi faussées, truquées, diminuées, ridiculisées, en dépit des règlements formels de la Société des Auteurs, qui ignore certainement ces maquillages. Jetons donc un voile sur l'interprétation au nom de la charité chrétienne.

Il y a des choses plus graves à reprocher aux impresarii qui exploitent ces théâtres, pour qu'ils y veillent désormais; on y joue des soi-disant comédies basement immorales et la plupart du temps profondément idiotes et l'on y chante des chansons absolument répugnantes.

Devant des jeunes gens, des jeunes filles, des enfants, on y représente des pièces glorifiant gaiment l'adultère, et on y débite des œuvres que répudieraient les pires bouis-bouis parisiens. Nous y avons entendu chanter la semaine dernière, avec des gestes ignobles commentant des paroles platement ébourrantes, une paysannerie soi-disant canadienne que le public aurait dû conspuer vigoureusement.

Car celui-ci aussi a sa part de responsabilité et il devrait rappeler à l'ordre les artistes qui lui manquent de respect. Le plus coupable cependant, c'est le directeur qui permet à ses pensionnaires d'exploiter un semblable répertoire.

L'artiste canadien, dont l'expérience est encore bien rudimentaire, va trop volontiers vers ce genre graveleux qui eut quelque succès jadis dans les bouges français, sans savoir qu'il est très justement tombé en désuétude. Le répertoire actuel n'est certes pas sans reproches, mais il est moins sale tout de même et puis il y a des interprètes consciencieux qui essaient de ce qu'il y a de plus scabreux, et reculent toujours devant la vulgarité grossière.

Comique ne signifie du reste pas nécessairement grivois et pornographique et un artiste peut avoir du succès sans s'exposer à faire rougir ses auditeurs.

Le malheureux Fragon, le délicieux comique qui faisait la joie de Paris et qui vient de mourir si tragiquement, gagnait 60,000 piastres par an avec des chansons que l'on pouvait sans scrupule aller écouter en famille.

Qu'on donne des œuvres décentes ou qu'on n'en donne pas. Jusques alors nous aurons le droit, et nous en userons, de protester, au nom de l'hygiène morale de la Cité.

Après avoir fortement augmenté après l'arrivée au pouvoir du gouvernement Borden, les recettes douanières ont quelque peu fléchi pendant le dernier trimestre de 1913.

Effet d'une crise mondiale dont nul être sensé n'eut pensé à accuser le gouvernement fédéral du Canada et qui est donc pour le pays purement accidentel.

Avec une mauvaise foi dont elle a donné tant d'exemples, la presse rouge crie à la diminution de notre commerce et en rend responsable... le gouvernement conservateur.

Ce qu'il y a de plus drôle c'est que Le Clairon, faisant chorus, geint sur la légère diminution des recettes douanières, d'où "proviennent principalement les recettes du Canada".

Le Clairon libre-échangiste est pourtant de ceux qui voudraient, sacrifier définitivement une grosse partie des ressources dont il déplore le fléchissement passager.

Selon les circonstances Le Clairon et ses pareils sont comme la chauve souris de la fable: "Je suis oiseau, voyez mes ailes, Je suis souris, vivent les rats!" Nous, nous savons ce qu'ils sont, ce sont des "farceurs", et leur mot d'ordre est "Ote-toi de là que je m'y mette!"

## L'AGE CRITIQUE

Epoque des souffrances et des désordres organiques.

# Les PILULES ROUGES

La grande spécialité pour les maladies des femmes, assurent à aussi, le calme, la vigueur et la santé.

L'âge critique, âge de retour ou ménopause, est l'époque douloureuse pour les femmes. C'est alors que cessent les fonctions spéciales dévolues à la femme; il est donc rare que cette période se passe sans malaise et sans certains dérangements de santé.

La femme qui a déjà dû traverser les étapes difficiles de la formation et de l'adolescence, échapper aux dangers de la maternité, élever une famille nombreuse, voit souvent la fonction, après sa tâche accomplie, se retourner contre elle.

L'équilibre nerveux se trouve rompu, c'est le crêpuscule effrayant, rougi d'hémorragies, menaçant de tumeurs, de souffrances et de désordres organiques.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont heureusement merveilleuses pour parer à tous les mécomptes de l'âge critique. C'est un médicament qui s'adresse particulièrement à la femme à cette époque et qui possède sur les organes qui rétrogradent une action de vivification et de soutien.

Les Pilules Rouges sont un merveilleux régulateur du sang, un stimulant de la circulation, un tonique des nerfs. Elles font disparaître les bouffées de chaleur, les montées de saurs, les angisses, l'oppression, les vertiges et les éblouissements avec les battements désordonnés du cœur, la tristesse et la nervosité.

Les Pilules Rouges assurent le calme, la confiance, la vigueur et la santé. Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs, "Je crois accomplir un acte de justice et de reconnaissance en portant à la connaissance de l'Amérique qui m'ont recommandé de prendre des pilules publiques le merveilleux effet qu'ont eu sur moi les Pilules Rouges, lorsque je les ai prises pour me débarrasser de maux de tête et de maux de reins, de caprices d'appétit, d'inquiétudes mentales. Malgré mon âge, j'ai, grâce aux Pilules Rouges, conservé ma gaieté et ma bonne humeur; je travaille sans fatigue, je mange bien et je digère bien. Je recommande vos bonnes pilules à toutes mes amies." — Dame G. GILLIS, 804 rue Jefferson, Harvard City, Indiana.

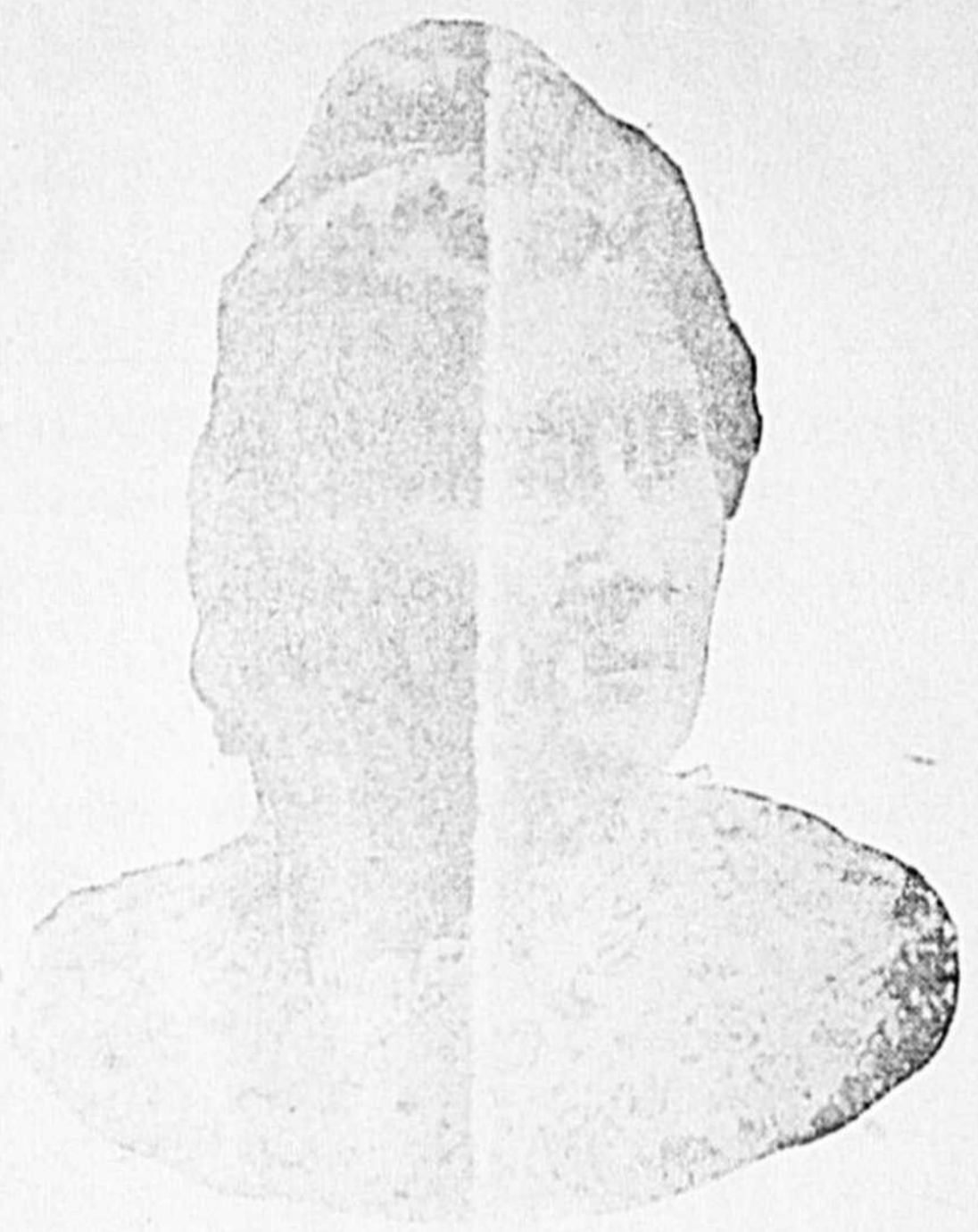
Aussitôt que j'ai suivi ce remède, tout a changé; mes douloureuses névralgies ont disparu et j'ai pu digérer mes aliments; enfin, les Pilules Rouges m'ont rendu le bonheur parfait et m'ont permis de passer tranquillement ces terribles épreuves. Voici dix ans, je les ai prises pour la première fois et j'ai maintenant soixante ans; je suis bien portante, forte et vaillante et cela je le dois aux Pilules Rouges qui m'ont apporté la santé après avoir désespéré de guérir, puisque ce que les médecins m'avaient ordonné auparavant n'avait jamais pu me soulager.

Quand je me sens un peu indisposée, j'ai recours à ces bonnes pilules, de même que si je me sens un peu nerveuse. Une boîte me remet tout de suite à l'aise.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les femmes qui sont trop éloignées pour venir voir nos médecins, peuvent les consulter par lettres; sur leur demande, nous leur enverrons un questionnaire qui les aidera à bien détailler leur état et à bien le faire connaître. Après une étude sérieuse des symptômes décrits, nos médecins indiqueront les moyens à prendre pour combattre le mal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Jamais elles ne sont vendues de porte en porte. Elles sont ainsi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Mme G. GILLIS, 804 Jefferson, Hartford City, Ind.

guitte dans mon état normal. Voilà deux ans, j'ai souffert d'un malaise très grave dans la tête, à la suite d'un violent chagrin et j'ai pensé en mourir. Ma tête s'échauffait tout à coup comme une fournaise, puis, subitement elle devenait froide comme du marbre. J'ai aussitôt signalé mon cas aux médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'ont recommandé de prendre des pilules publiques le merveilleux effet qu'ont eu sur moi les Pilules Rouges, lorsque je les ai prises pour me débarrasser de maux de tête et de maux de reins, de caprices d'appétit, d'inquiétudes mentales. Malgré mon âge, j'ai, grâce aux Pilules Rouges, conservé ma gaieté et ma bonne humeur; je travaille sans fatigue, je mange bien et je digère bien. Je recommande vos bonnes pilules à toutes mes amies." — Dame G. GILLIS, 804 rue Jefferson, Harvard City, Indiana.

## SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms:

- Dr. A. P. BRAUBIER,
- Dr. O. RAYMOND,
- Dr. A. P. DELVECCHIO,
- Dr. HECTOR PELTIER,
- Dr. A. B. CRAIG,
- Dr. C. V. BEAUDRY,
- Dr. ELZEAR PAUJIN,
- Dr. J. B. PIBAUD,
- Dr. P. MUNRO,
- Dr. L. B. DUROCHER,
- Dr. D. W. ARCHAMBAULT,
- Dr. Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS,
- Dr. A. T. BROSSARD,
- Dr. Alex. GERMAIN,
- Dr. J. A. ROU,
- Dr. E. H. TRUDEL,

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop de CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysentrie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Évitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.



## FARGEURS!

Après avoir fortement augmenté après l'arrivée au pouvoir du gouvernement Borden, les recettes douanières ont quelque peu fléchi pendant le dernier trimestre de 1913.

Effet d'une crise mondiale dont nul être sensé n'eut pensé à accuser le gouvernement fédéral du Canada et qui est donc pour le pays purement accidentel.

Avec une mauvaise foi dont elle a donné tant d'exemples, la presse rouge crie à la diminution de notre commerce et en rend responsable... le gouvernement conservateur.

Ce qu'il y a de plus drôle c'est que Le Clairon, faisant chorus, geint sur la légère diminution des recettes douanières, d'où "proviennent principalement les recettes du Canada".

Le Clairon libre-échangiste est pourtant de ceux qui voudraient, sacrifier définitivement une grosse partie des ressources dont il déplore le fléchissement passager.

Selon les circonstances Le Clairon et ses pareils sont comme la chauve souris de la fable: "Je suis oiseau, voyez mes ailes, Je suis souris, vivent les rats!" Nous, nous savons ce qu'ils sont, ce sont des "farceurs", et leur mot d'ordre est "Ote-toi de là que je m'y mette!"

## Les affaires du pays.

Lorsque le gouvernement conservateur est arrivé au pouvoir le revenu du Canada était de 136 millions, en 1913 il est monté à 170 millions. Pour la première fois, en 1913, le commerce canadien a atteint le milliard.

La dette nationale diminue, en 1911 elle était de 321 millions, en 1913 de 303 millions.

Le pays se développe à tous points de vue, et toutes les déclarations libérales ne parviendront pas à faire croire le contraire à ceux qui constatent l'irréfutable éloquence des chiffres.

## LA LUTTE CONTRE L'ALCOOL.

### PROHIBITIONS

La paroisse de Roxton Pond, du diocèse de St-Hyacinthe, vient de voter à 55 voix de majorité (61 contre 6) l'abolition complète des licences pour vente de liqueurs alcooliques, dans les limites de sa municipalité du village.

Bravo! A qui le tour? Afin de faire un essai sérieux de la prohibition de la vente des liqueurs le conseil de ville de Baie St-Paul, a voté unanimement, un

règlement de prohibition pour un an.

### LE NOMBRE DES BUVETTES EN FRANCE.

Une grande assemblée a eu lieu à Nancy. C'est la première d'une série de réunions contre le fléau de l'alcool.

La Ligue antialcoolique veut, par là, déterminer le gouvernement français à passer une loi restreignant le nombre des bars, des buvettes et des autres endroits où se vendent des boissons alcooliques.

Plus de 222,000 femmes françaises ont signé la requête présentée à la chambre des députés, à cet effet.

Le député Ferdinand Brisson et d'autres politiques éminents supportent ce mouvement. On se propose de tenir des assemblées dans les principales villes de France. Les députés qui se présenteront devant les électeurs dorénavant auront à se prononcer pour ou contre la réduction des buvettes.

## Vivent les Juifs.

Le Clairon de samedi contient une colonne d'éloges à une colonie de cultivateurs juifs établie à Sainte-Sophie, comté de Terrebonne, chez qui, dit-il, "les choses vont sûrement, et qui entendent continuer dans la voie du progrès où ils sont entrés."

SIROP D'ANIS GAUVIN — Couvert en sucre de Colique, des hémorragies, des douleurs, etc. — Procédé

NOTES LOCALES

LES CONFÉRENCES DU R. P. PLANTIER.

Les conférences données cette semaine en notre ville par le R. P. Plantier, S. J., ont été suivies par de nombreux auditeurs, qui ont goûté comme il convient le grand talent d'exposition du conférencier et qui auront sans aucun doute fait leur profit des enseignements du savant éducateur.

Le P. Plantier a parlé dimanche de "La question ouvrière" devant les hommes; lundi il a traité du "Devoir social de la jeunesse catholique" devant les jeunes gens; mardi il a entretenu les dames et demoiselles du "Devoir de la femme contemporaine"; jeudi, devant les hommes et jeunes gens il a étudié "La répartition des profits du travail" et enfin vendredi il a développé ce sujet "Les associations ouvrières d'après l'esprit de l'Eglise" devant une assemblée mixte.

Nous sommes au regret de ne pouvoir, en raison de la place que cela nécessiterait, donner un compte-rendu détaillé de ces belles conférences, qui sont autant de poignées de bonne semence jetées en des terrains fertiles.

La moisson qu'on y récoltera fera certainement honneur au savant enseignement du R. P. Plantier.

—ON DEMANDE des ouvrières pour travailler à la confection des corsets.

The E. T. Corset Company, Ltd.

CHEZ NOS RAQUETTEURS

Jeu de 7 1/2 hrs., "L'Infaillible" a fait une parade avec feu de bengale très réussie, suivie de glissades au chalet.

Dimanche prochain à 8 hrs. du matin: Parade d'église. Messe à la cathédrale.

RÉSIDENCE DE JUGES

Le bill présenté à la Législature par M. Gouin, permettant aux juges des districts de Richelieu, St-Hyacinthe et Pontiac de résider à Montréal, a subi sa 2e et sa 3e lecture au Conseil Législatif.

—MAISON DE PENSION.—

M. A. Champagne, No 65 rue St-François, prendra des pensionnaires au repas, à la semaine ou au mois. Bonne table, bonnes chambres, prix raisonnables.

—Famille de 3 personnes cherche St-Hyacinthe un logement de 4 pièces avec petit jardin si possible. Ecrire prix et date à laquelle on pourrait entrer aux initiales C. F. au bureau du COURRIER.

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE.

Dimanche soir, les membres de la Fanfare du Patronage allaient chez M. Bte Renaud, leur zélé organisateur et directeur, rendre un témoignage sincère de leur reconnaissance à celui qui a contribué pour une large part au succès de leur séance dramatique et musicale, le 15 courant. En quelques mots, M. Renaud sut les remercier et se dit touché du but de leur visite. La soirée fut des plus charmantes. Les instruments de la fanfare, qu'on avait apportés, firent entendre, tard dans la soirée, leurs joyeux accords en l'honneur du héros de la fête.

—BOUCHERS ET MARCHANDS DE PEaux VERTES qui nous expédient leurs Peaux Vertes de Veaux, Moutons, Suif, Os et Laines en reçoivent les plus hauts prix et en argent comptant. Nous payons le fret, les douanes, etc., avançons l'argent pour acheter, payons rubis sur l'ongle et tenons nos clients au courant des changements dans les prix. Ecrivez-nous.

Grand calendrier 17 pcs x 25 envoyé gratis à tout boucher ou marchand de peaux qui enverra son adresse.

C. S. PAGE, Hyde Park, Vt., E. U. A.

PROCÈS INTÉRESSANT

M. Delphis Saint-Onge, cultivateur, de la paroisse de Saint-Pie, vient d'intenter contre les marguilliers de l'œuvre de la fabrique de la paroisse de Saint-Pie, un procès qui ne manquera pas d'intérêt.

Le demandeur prétend qu'il y a quelques années, les défendeurs ont été autorisés à exhumer tous les corps se trouvant dans le cimetière

du temps, pour les inhumer dans un cimetière nouveau: qu'ils n'ont pas fait l'exhumation complètement, laissant dans le vieux cimetière de nombreux corps, parmi lesquels se trouvent plusieurs de ses proches; que dans l'ancien cimetière on a bâti une maison d'école, etc.

M. Saint-Onge veut faire casser les marchés existant entre les défendeurs et les commissaires d'écoles, puis il veut qu'on procède à l'exhumation tel qu'on aurait dû le faire.

—A LOUER.—L'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt cinq voitures de sûreté qu'elle louera à des prix modérés aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer quelqu'une de ces voitures pourront s'adresser à M. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la bâtisse de l'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe.

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe offre aussi en vente, un coffre-fort (SAFE) de bonne grandeur, à bas prix, s'adresser au même.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce vient de procéder à l'élection de ses officiers pour l'année 1914. Ont été élus: Président, M. Emile Solis; Vice-Président, M. J. L. Bergeron; Secrétaire, Edgar M. Vallée; Directeurs: MM. Dr L. G. Lecomte, Dr Ulric Jacques, Antonio Godbout, Henri Scotte et L. A. Guertin. Délégués: MM. Emile Solis, Dr Ulric Jacques et Antonio Godbout.

Après avoir voté des remerciements aux membres du comité sortant de charge, la chambre s'est ajournée.

Plusieurs questions importantes figurent à l'ordre du jour de cette réunion.

—EXAMEN DE LA VUE—

Durant l'absence du Dr L. A. Beaudry, ses instruments pour l'examen de la vue sont à la disposition de M. E. Lamarche, opticien à son magasin de la rue Cascades. Tel examen de la vue sera fait par MM. E. Lamarche et Arthur Ledoux tous deux gradués de l'Ecole des opticiens de la province de Québec. Ces examens seront faits gratuitement et une attention toute spéciale sera apportée à l'usage des lunettes et des lorgnons pour verres sphériques, cylindriques à deux foyers pour distance éloigné et rapproché, verres Toric et Kryptok. Notre assortiment étant des plus complets.

E. LAMARCHE, 141 rue Cascades, St-Hyacinthe

CONFÉRENCES AGRICOLES

On annonce que des cours abrégés seront prochainement donnés dans différents centres. Les cultivateurs pourront profiter, non plus d'une conférence isolée, mais d'une série de cours précis où sera condensé l'essentiel de l'agriculture et de l'élevage. Parmi les conférenciers, on donneront ces premiers cours, on remarque: M. l'abbé Honorius Bois, de l'école de Ste-Anne de la Pocatière, et M. Joseph Pasquet, professeur à la même école.

—ON DEMANDE.—

Une servante trouvera de l'emploi immédiatement. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. S'adresser à M. Alexandre Ostiguy, 282 rue Girouard, St-Hyacinthe.

LES LICENCES

D'après la nouvelle loi, qui va être soumise au Conseil Législatif, le nombre des permis d'hôtels, restaurants et auberges serait fixé à 10 pour St-Hyacinthe.

La loi oblige, quelque soit le nombre des permis, à maintenir toujours au même chiffre le revenu provenant de leur octroi.

BASSIN DE FILTRATION.

Il paraîtrait que la question de l'installation d'un bassin de filtration viendra bientôt devant le Conseil de Ville, qui possède depuis longtemps déjà des plans et devis des travaux.

On raconte que ceux-ci coûteraient environ \$120,000.

C'est un peu cher et il faudra y veiller de près. Ce projet serait en tous cas plus populaire que celui de construire un nouvel hôtel-de-ville.

BELLE FÊTE AU SÉMINAIRE.

A l'occasion de la fête du distingué supérieur du Séminaire, les élèves ont monté une représentation superbe: extraite du beau drame en vers d'Henri de Bornier: Le fils de Ganelon. Les acteurs, la mise en scène et les costumes étaient à l'avenant. MM. Pierre Beaubien (Gérald), F. Chicoine (Charlemagne), A. Cournoyer (comte Amaury), J. Mathieu (Duc Nayme), A. Gouin (Radbert), F. Dufresne (Richard), V. Poirier (Bertrand), L. Laviolette (Noethold), pour ne nommer que les principaux, ont excellemment tenu leurs rôles respectifs. Les plus beaux passages de ce chef-d'œuvre aux situations si belles et si chevaleresques ont soulevé les applaudissements de l'auditoire distingué venu pour présenter ses hommages au révérend M. Decelles.

Mgr Bernard, le R. P. Hage et un grand nombre de prêtres et de laïques assistaient à la représentation.

MARIAGE.

On annonce pour mardi, le 27 janvier courant, le mariage à Saint-Antoine-sur-Richelieu, de mademoiselle Joséphine Cartier, avec Monsieur Louis O.C. Mignault, arpenteur géomètre, de Sherbrooke.

PARTIE DE HOCKEY.

Dimanche, le 25 janvier, aura lieu à la patinoire Yamaska une partie de hockey entre "L'Aiglon" de la ligne de Maisonneuve et "le St-Hyacinthe".

LA SUCCESSION DE M. BOURDEAU.

La charge d'échevin délaissée par M. Bourdeau sera paraît-il briguée par M. Ls. R. Blanchard, représentant de la Cie Deering et McCormick, dont on s'occupe de faire signer le bulletin de présentation.

On ne sait pas, jusqu'à présent, s'il y aura d'autres candidatures.

A LA PHILHARMONIQUE.

Les améliorations aux salles de la Philharmonique, décidées naguère en séance générale, sont en bonne voie d'exécution.

Elles compléteront très heureusement le cachet d'élégance et de confort de ce local.

AVIS.—

On demande des argents à emprunter sur des billets de banque, par montants de \$500.00 à \$5,000.00.

S'adresser à H. RAYMOND & CIE, 258 rue Girouard. Téléphone 259.

MASCARADE RÉUSSIE.

La mascarade qui a eu lieu mardi à la patinoire Yamaska a été en tous points réussie.

Dès 8 heures de très nombreux patineurs évoluaient gracieusement sur la glace, cependant qu'une foule très gaie, très amusée se pressait autour de la balustrade.

Les costumes revêtus pour la circonstance rivalisaient d'élégance et d'originalité, il y en avait d'une grâce parfaite et d'autres d'un comique inattendu parfois même.... macabre.

La fanfare Philharmonique jouait sur toute cette gaieté les ondes musicales de ses danses et de ses pas redoublés et ne contribuait pas peu à animer la fête.

Le jury a eu grand peine à décerner les prix mis à sa disposition mais il s'en est tiré tout à son honneur.

La chambre s'est réunie hier soir jeudi en séance spéciale pour étudier la question de la construction du Canal de la Baie Georgienne. Les résolutions adoptées appuient les résolutions passées par la Chambre de Commerce du district de Montréal, demandant au gouvernement fédéral de commencer immédiatement les travaux de construction du canal.

ON ENVOIE DES PILULES A M. BOUCHARD

Les journaux racontent que M. T. D. Bouchard a reçu mercredi dernier une boîte contenant des pilules qu'il croit être du poison, et sur laquelle était cette inscription: "Tuez vous ou nous vous tuons."

M. Bouchard a remis les pilules à un pharmacien qui doit en faire l'analyse. Il dit connaître les personnes qui lui ont envoyé ces pilules.

A l'heure où nous mettons sous presse, les ennemis de M. Bouchard qui doivent être déçus de ce que celui-ci n'a pas obtenu l'ordre donné, ne l'ont encore ni révoqué, ni poignardé, ni étranglé, ni fait écraser par un auto, ni bombardé du haut d'un aéroplane, comme Zigomar.

En somme rien n'indique que la peur de M. Bouchard soit très justifiée.

FEU G. H. PARMELEE.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Charley Henry Parmelee, imprimeur de la Reine, arrivé vendredi matin à Ottawa. M. Parmelee a été député de Shefford de 1896 à 1908 et éditeur propriétaire du Waterloo Advertiser. M. Parmelee a été longtemps directeur président de la société d'Industrie laitière de cette province. Sa nomination comme imprimeur de la Reine date de 1909.

M. Parmelee s'était fait estimer par ses adversaires par la courtoisie l'obligeance, le tact qu'il savait apporter au choses de la vie courante. C'est un confrère très estimé qui disparaît à l'âge relativement peu avancé de 59 ans.

DECES

Jeu de 10 hrs. le 19 courant, avait lieu à l'église Dominicaine, les funérailles de madame L. Barceloux, décédée le 19 janvier, à l'âge de 44 ans et 9 mois.

Lundi matin à 10 hrs. le 19 courant, avait lieu à l'église Dominicaine, les funérailles de M. Adéard Richer, rentier, de St-Hyacinthe. Le défunt, âgé de 74 ans, habitait la ville depuis 10 ans et était autre fois cultivateur de St-Thomas d'Aquin. Le service et l'inhumation eurent lieu au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le service fut chanté par le Rév. P. Hamel, curé.

M. Richer laisse son épouse, Mme Julie Charron, et deux fils, Alexandre, de St-Thomas d'Aquin, et Alphonse, comptable, à St-Hyacinthe, et quatre orphelins.

Outre ses fils, assistaient au service, ses cousins, MM. les abbés Arthur et Albert Vézina, St-Hyacinthe, Ernest Vézina, Roxton Falls et Wilfrid Vézina, Rna, Ont. M. L. H. Pagé, Ovilva Pagé, Ls. Bousquet, Paul Gariépy, Amédée Charron, Josephat Charron, F. X. Allard, Magloire Vézina, Chrysostôme Richer, Nap. Richer, Eucide Richer, Joseph Richer, Hector Richer, Georges Richer, Jules P. Richer, Paul Richer, Joseph Chenette, Eusèbe Chatel, Ls. L'Heureux, S. Landry, etc.

Les porteurs du corps étaient ses quatre neveux: Joseph Pineau, J. B. Phaneuf, Narcisse Durocher et Eugène Charpentier.

La paroisse de St-Théodore d'Acton vient de perdre un de ses plus anciens citoyens dans la personne de M. ANDRÉ GAUTHIER, à l'âge de 83 ans. M. Gauthier habitait cette paroisse depuis 56 ans. Durant ce laps de temps il occupa les charges de syndic, marguillier et maire durant 16 années consécutives. Il laisse une épouse, née Euphémie Dumaine, 10 enfants, 69 petits-enfants et 10 arrière-petits enfants.

Le service et l'inhumation ont eu lieu lundi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par le Rev. A. Nadeau, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, assisté des Rév. Davignon, comte diacre et Larocque, comme sous diacre. Outre les membres de la famille, nous avons remarqué aux funérailles le Rév. P. Carlin, curé d'Acton; Frère Léon Gauthier, S. J.; Mme Anne Bouchard, de Montréal; Désiré Dumaine, Désiré Brouille, Hector Gauthier, Elzire Gauthier, de St-Hyacinthe; Louis et Eugène Gauthier, St-Pie; Mme Mizaë Gauthier, MM. et Mmes D. Dumont, E. Gauvin, P. Leclerc, J. A. F. Gauthier, Notaire Deslandes, Mme Maurais, d'Acton; Dr L. G. Hétu, Upton; D. Gendron, St-Nazaire et une foule d'autres.

Les porteurs du corps étaient ses six petits fils: Rosario et Emile Gauthier, Léon Chagnon, Rémi Guérin, T. Martineau et Antonio Picard.

Les nombreux amis de M. J. A. MORIN, agent d'immeubles de Montréal apprendront avec peine la mort subite de ce dernier, à sa résidence, 16 rue St-Louis.

M. Morin est né en 1863, à St-Charles de Richelieu. Après un

cours d'études au collège de St-Hyacinthe, il entra dans le commerce. Il fut pendant 15 ans gérant à Montréal pour la manufacture des machines à coudre Williams, puis entra ensuite dans le commerce immobilière.

Il avait son bureau au No 97 St-Jacques et était à l'emploi de la Cie des Terrains Rosedale, à Outremont. M. Morin était très connu et estimé. Il était de plus très charitable.

Son corps a été exposé à l'Institut des Sœurs et Muettes.

Il laisse une épouse et deux frères, MM. Victor Morin et le Dr William Morin, de St-Jude, un demi-frère, M. le Dr Meunier, de Saint-Charles de Richelieu.

Le 10 janvier avait lieu à St-Michel de Rougemont, les funérailles de M. FRANCOIS-XAVIER-MEUNIER, en son vivant époux de Léocadie Madrais, décédée à l'âge de 77 ans et trois mois, après une courte maladie. Le service fut chanté par l'abbé J. E. Letourneau, curé de la paroisse. L'affluence aux obsèques était considérable.

Le défunt fut enlevé après 53 années de mariage. Il laisse, outre quatre fils: Uldéric, Clodomir, Albert, Léonard, huit filles: Mmes Paul Lussier, et Exodias Fréreau, Si-Damase; Delvini Roireau, St-Cesaire; Emmanuel Noiseux, St-J. Capite de Louville; Ferdinand Viens, St-Angèle de Monnoir; Silvini Paquette, St-Michel de Rougemont; Joseph Gingras, St-Michel de Rougemont, et Mlle Yvette.

Le 17 janvier est décédée, à St-Denis-sur-Richelieu, Sœur Ste-Emmentienne de la Congrégation de Notre-Dame; à l'âge de 77 ans.

Antérieurement supérieure à Pullman et à Chicago, 13 ans supérieure à St-Denis. Vertueuse, digne et d'une grande amabilité, sa mort cause des regrets bien sincères: S-Denis lui a fait de belles funérailles. Le service funéraire fut célébré par M. J. H. Nadeau, assisté de MM. les abbés M. Paulus et C. Guertin le 19 au matin. Le même jour ses restes furent transportés à Montréal où un service a été chanté le 20 à la communauté. L'enterrement a eu lieu au cimetière de Villa Maria, Toute G. acc.

UN BON REMÈDE POUR LE BÉBÉ

Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède qu'une mère puisse donner aux petits. Elles adoucissent l'estomac, régulent les intestins, cassent les rhumes et donnent un sommeil hygiénique—en effet, c'est la guérison assurée pour tous les légers maux chez les petits. La mère peut les donner en toute confiance à ses enfants car elles sont garanties par un analyste du gouvernement strictement exemptes de toutes drogues dangereuses. Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Correspondances Spéciales

Saint-Guillemme d'Upton VIVE LA TEMPÉRANCE

Il faut croire, amis du COURRIER, que messieurs les ex-hôteliers de St-Guillemme et leurs partisans regrettaient encore beaucoup leurs licences défuntées depuis le 1er mai 1913 car ils ont fait tout leur possible pour les ressusciter en travaillant à faire élire leurs candidats aux dernières élections municipales.

D'un autre côté disons aussi que tous les braves gens du village de Saint-Guillemme ne se trouvent pas moins heureux de voir que les hôteliers n'ont plus leur buvette; bien au contraire, ils s'en félicitent beaucoup et ils espèrent pouvoir jouir longtemps du régime bienfaisant de la prohibition, les résultats des dernières élections en sont une preuve évidente.

En effet, comme l'annonçait à ses lecteurs le vaillant COURRIER de Saint-Hyacinthe du 17 courant, ce sont les candidats en faveur de la prohibition MM. Louis Cartier, Adéard Pontbriand et Jean Frigault qui obtinrent le plus grand nombre de votes lors des élections municipales du village qui eurent lieu les 12 et 13 courant.

Nos sincères félicitations aux nouveaux conseillers élus et à leurs partisans.

Déjà M. le Maire et MM. les conseillers du village, au cours de l'année 1913, par leur sage direction des affaires municipales et par leur persévérance dans la lutte couronnée de plusieurs succès qu'ils ont soutenus pour la défense de la prohibition avaient acquis de nombreuses sympathies à l'égard de la noble cause de la Tempérance.

Aux premiers jours de janvier un triduum en l'honneur du Sacré-Cœur prêché par l'éloquent Père Couture, O. P., éclaira et achève de disposer les esprits en faveur de la cause qui nous occupe. Les bonnes volontés deviennent de plus en plus

nombreuses; l'action énergique et dévouée des tempérants devient efficace et obtient finalement aux dernières luttes électorales la magnifique résultat que nous avons la satisfaction de constater aujourd'hui.

Nous souhaitons que sous l'habile administration d'hommes intègres et désintéressés notre village marche rapidement vers l'aisance et la prospérité dans la paix et l'harmonie entre tous les heureux paroissiens de Saint-Guillemme.

AMLI.

A LA RESCOUSSE

Il paraît que la vie de notre estimé député M. Bouchard est menacée, pas par des bombes ni par le stilet d'assassins inconnus, mais par des pilules que, disent les journaux, l'on croit renfermer du poison.

L'on se demande si ces pilules n'étaient pas plutôt destinées à M. Mousseau.

La mise en scène du fameux bill de M. Bouchard, pour étouffer les compagnies de prêts coopératifs, va évidemment finir dans des circonstances mélo-dramatiques.

Le Diafoirus que nous avons au parlement appelait bien les pilules.



CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 6 Mars 1914 pour le transport des malles de St-Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années 6 fois par semaine, aller et retour, sur St-Mathias No. 1 et Service de Livraison Rural à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on veut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formes de soumission, on s'adressera au bureau de poste de St-Mathias et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Montréal.

V. GAUDET, P. O. I. Ministère des Postes, Division du service des malles, Ottawa, 17 Jan. 1914.

Licitation Volontaire

des propriétés de M le Docteur Eugène St-Jacques

AVIS PUBLIC

Samuel, le 24 Janvier 1914, à 2 heures P. M., sur les lieux, seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur: 1o Un terrain situé en la cité de St-Hyacinthe au coin Ouest forme par la jonction des rues Cascades et Montfort, contenant dix-sept pieds et six pouces de front par cinquante-neuf pieds de profondeur, mesuré anglais; ce terrain est connu comme étant le lot No 484 au cadastre officiel de la cité, et c'est la bâtisse dessus construite. A la profondeur de ce terrain, il existe un passage au profit du dit terrain et des terrains voisins: ants étant les numéros quatre cent quatre-vingt-cinq et quatre cent quatre-vingt-six du même cadastre. Et en outre, continuera d'exister la servitude passade de ce terrain en faveur du dit numéro quatre cent quatre-vingt-cinq, de mur mitoyen, le tuyau à l'eau et eaux d'égouts, telles que ces servitudes existent en vertu du titre enregistré à St-Hyacinthe No. 24,654.

2o Un terrain situé en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Cascades, de la contenance d'environ vingt pieds de front sur la profondeur qu'il y a entre la dite rue Cascades et un passage qui se trouve en arrière du dit terrain, lequel est connu sous le lot No. quatre cent quatre-vingt-cinq du dit cadastre, avec et y compris une liste de terrain formant partie du dit lot No. 489 du même cadastre, d'environ sept pieds et demi de largeur, à prendre à 33 pieds de la rue Cascades, et s'étendant le long de la ligne Sud-Ouest du dit No. 489 jusqu'à la profondeur du dit terrain, avec et aussi les droits et servitudes attachés à ce terrain.

Toutes ces diverses propriétés sont occupées: 1o. Comme magasin et bureau d'expédition par le Docteur Eugène St-Jacques. 2o. Comme magasin et comme logements. Et seront vendus en un seul lot. Possession au 1er mai 1914.

3o. Immédiatement après cette vente il sera également vendu sur les lieux, au plus haut et dernier enchérisseur, le terrain où est située la maison priver du Docteur Eugène St-Jacques, savoir: Un terrain situé au coin Est des rues Girouard et St-Joseph, en la cité de St-Hyacinthe, étant le lot 520 du dit cadastre, contenant environ soixante-trois pieds de front sur cent vingt-huit pieds de profondeur, le tout mesuré anglais, avec une maison en brique et autre bâtisse aussi en brique y rige. Cette maison est munie d'un système de chauffage à l'eau chaude et autres améliorations modernes. Possession le premier mai 1914.

Il est facile de visiter ces divers établissements en s'adressant sur les lieux. Pour toutes autres informations s'adresser à JULES ST-GERMAIN, Notaire.

Expédiez-nous en toute confiance vos Peaux Vertes. Nous payerons l'express. Vous obtiendrez chez nous: Prompt paiement, Correct assortiment, Les plus hauts prix du marché. Notre Liste de Prix 1909-1910 vous sera envoyée GRATUITE sur demande. REVILLON FRERES MAISON FONDÉE EN 1720 184 et 186 rue McGill, Montréal. Téléphone: Bureau, No 300; Résidence, No 308. Taché & Jodoin NOTAIRES ASSURANCES contre le FEU BUREAU: 68 RUE STE-ANNE (Bâtisse du "Courrier") J. de L. TACHÉ, ALBERT JODOIN

# Ayez de l'estomac—l'homme qui prend les PILULES MORO a bon estomac et bonne santé.

L'estomac et le bon estomac est considéré comme la source de toute énergie et de toute bonne humeur. Il suffit d'avoir un peu fréquenté les gens qui souffrent du défaut contraire, de la faiblesse de l'estomac ou de la dyspepsie, pour être parfaitement convaincu que l'énergie ou la bonne humeur leur font complètement défaut. Lorsque vous voyez un individu aux joues creuses, affaissé, aux traits tirés, se laissant aller sans courage ni décision, vous pouvez être sûr que vous avez affaire à un dyspeptique prononcé. Et aussitôt que vous avez vécu avec lui quel que temps, vous constaterez combien cette affection se répercute sur son caractère, ses manières et son commerce ordinaire.

De là à conseiller à chacun le soin de son estomac, il n'y a qu'un pas; mais ce qu'il importe surtout, c'est de se soigner raisonnablement et de prendre les remèdes qui conviennent.

Il ne faut pas oublier que les remèdes pour la dyspepsie abondent; qu'en tout endroit on peut en trouver d'annoncés et de pronés. Mais combien peu valent quelque chose! Combien d'estomacs irrévocablement ruinés! Combien d'organismes détraqués!

Pour notre part nous ne connaissons pas de traitement plus efficace que celui des Pilules Moro.

D'abord ces pilules ne sont pas de simples remèdes empiriques; c'est une médication scientifique préparée par des médecins d'expérience ayant élaboré un traitement où est concentré le produit de leur science et de leurs efforts.

Rien n'est plus dangereux que les remèdes brevetés préparés sans garantie et sans surveillance.

La garantie de la qualité de fabrication du remède est aussi essentielle que la garantie de la vertu médicale.

Avec les Pilules Moro vous êtes sûr de réunir l'un et l'autre et c'est pourquoi les guérisons enregistrées sont si nombreuses.

Si vous voulez en avoir la preuve, lisez le témoignage suivant:

**CONSULTATIONS GRATUITES.** — Hommes malades, venez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro, ou écrivez-leur, ils vous indiqueront le moyen de vous guérir. Ils donnent leurs conseils gratuitement et leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

**Les Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.**



M. OSWALD DAGENAIS, 8 Dalton, Lowell, Mass.

"Depuis de nombreuses années je souffrais beaucoup de mauvaises digestions; j'avais l'estomac très faible et chaque repas était suivi de maux de tête, de douleurs dans les membres, de maux de cœur. Je me rendais régulièrement à mon ouvrage, mais avec quelle peine je travaillais!

"Plusieurs médecins m'ont traité, mais leurs remèdes ne me faisant aucun bien, je décidai de prendre quelques boîtes de Pilules Moro pour voir si je ne serais pas soulagé sur quelque point, car j'en étais arrivé à souffrir de tout mon être; jusqu'aux reins qui étaient atteints. Bien que désirant de tout cœur un prompt rétablissement, je fus cependant étonné de me trouver mieux au bout seulement de quelques semaines de traitement. Une quinzaine de boîtes de Pilules Moro m'ont débarrassé de tous les autres malaises qui se partageaient mes heures." — OSWALD DAGENAIS, 8 Dalton St., Lowell, Mass.

## SUR LES ETUDES CLASSIQUES

(Suite de la 1ère page)

c'est un reste de vantardise, une blague pour nous faire oublier qu'il a beaucoup de cœur.

Vous souvenez-vous du discours que mon Paul-E. a prononcé devant les Chambres, sur la question du Keewatin? Plusieurs autres avaient parlé avant lui, en meilleur anglais. Quant le Premier-Ministre voulut les réfuter tous, il s'arrêta, pour s'en occuper beaucoup, à un discours plus bref, fort, faisant synthèse, logique et concluant, un discours de cet esprit latin que les Anglais n'ont pas, mais qu'ils savent admirer; et c'était le discours de notre Lamarche.

Aussi bien, la remarque qu'on fit à cette occasion s'est elle plus d'une fois généralisée au sujet des deux groupes, Français et Anglais, du Parlement. Eux, nous envient ce qu'ils n'ont pas et ne se remplacent par rien: la discipline classique; nous, nous tâchons de méconnaître ce don; au lieu de le développer par le travail, nous le reprochons à nos maîtres, parce qu'ils ne nous ont pas fourni dès le collège tout ce qu'il faut pour nous laisser vivre en bohèmes; même quand nous pouvons égarer et surpasser les autres, nous persistons à être assez bêtes pour nous décourner sans cesse des brevets d'infirmité.

La même remarque m'a souvent été faite au Barreau par les plus distingués de nos juges. On la répète à Toronto dans le même sens. On l'a redite de McLean, par exemple, à qui, affirme-t-on, il ne manque pour être un grand homme complet que d'avoir étudié quelques années dans un collège de la province de Québec.

\*\*\*

C'est là, à peu près, mon cher Paul-E. ce que j'aurais dit. Il se peut que j'eusse insisté sur la culture classique dont McGill est privée... mais à quoi bon, puisque M. Fitch s'en est chargé? (Et c'est bien de quoi, morbleu! je te sais, vieil ami, de nous avoir laissé donner cette leçon humiliante, quand tu pouvais nous en faire un titre d'honneur!)

Entre nous, maintenant. Sais-tu que l'Allemagne a tenté, il y a une trentaine d'années, de remplacer en partie les auteurs grecs et latins par l'étude des langues vivantes? et qu'elle est revenue, après un fiasco complet, aux anciens programmes classiques?

Sais-tu que l'Angleterre, pays très pratique, garde plus et mieux que nous, dans ses grandes écoles, toutes les traditions classiques? et qu'elle prétend que c'est encore là le meilleur moyen de former une intelligence supérieure: un outil très utile dans le métier de la vie.

Sais-tu qu'en ce moment la France, effrayée devant la "décadence du français", la "faillite de la langue", s'est mise en campagne pour détourner cette catastrophe? Les esprits dirigeants, les maîtres de la langue: Richelin, Faguet, Doumic, des douzaines d'académiciens, d'ingénieurs, de ministres d'Etat, d'officiers de l'armée, affirment, démontrent que le français s'en va avec la vigueur de l'esprit, parce qu'on néglige l'enseignement du grec et du latin. Vas-tu dire qu'il y a plus de danger pour eux que pour nous, et que notre langage a moins besoin d'être soigné que le leur?

Sais-tu que nos anciens maîtres, les Jésuites ont, à Montréal, deux collèges, l'un français, l'autre anglais? Or, je tiens d'un Supérieur qu'il n'y a rien de fatal comme

l'engouement de certains parents qui, pour faire apprendre "parfaitement", à la fois les deux langues à leurs enfants, les envoient à Loyola. Il arrive aux pauvres petits de n'en apprendre ni l'une ni l'autre, et de manquer, par l'obstacle de la langue, mille autres connaissances et développements nécessaires à la formation intellectuelle. Ils peuvent parler. Mais parler n'est pas tout dans le monde; tu en connais assez héin, de grands bavards bilingues qui crèvent de faim! Avec ça, est-ce à toi qu'il faut le dire? — qu'on l'apprend vite, l'anglais, quand on a un peu de culture préalable.

Allons, cher ami, sans rancune et bonne année!

Comme tu n'as toi, en parlant des collèges, aucune vengeance à satisfaire, parles-en avec ton intelligence et ton cœur: ce sera parfait.

Ton vieux camarade,

B. A. P.

Voici la réponse de M. Paul Emile Lamarche, député de Nicolet.

Il est dans notre pays un sujet qu'on n'a droit de discuter qu'à la condition d'être admirateur sans réserve. C'est celui de l'enseignement secondaire donné par nos collèges classiques.

Si quelqu'un ose prétendre que ce système d'enseignement est susceptible de perfectionnement, d'amélioration ou de réforme, il est un ingrat ou un ignorant selon qu'il a ou n'a pas, dans sa jeunesse, décliné "rosé" ou conjugué "moneo moneo Monet".

Ainsi, il y a quelques jours, parce qu'un magistrat de la Cour Supérieure, invité à faire une causerie devant le Jeune Barreau a parlé de certaines lacunes qui existent dans l'enseignement donné par nos collèges et qu'un député aux Communes, appelé à remercier le conférencier, a dit quelques mots sur le même sujet, de suite on a crié au radicalisme et on a entendu, en quelques heures, plus de protestations de la part de certaines consciences timorées, que s'il s'était agi d'une tentative de rébellion en matière dogmatique.

La "Presse", dans un article de rédaction, a ouvert le feu. Cela lui revenait de droit vu qu'il s'agissait d'une question purement intellectuelle. Le journal à grande circulation a fait la leçon aux jeunes avocats canadiens-français qui ont assisté, sans protester, à la conférence du juge Monet il a été tout sirop pour M. Fitch, avocat juif, diplômé de McGill, qui, dans l'imagination d'un reporter seulement a pris courageu-

sement contre le conférencier la défense de la méthode d'éducation qui n'a pas été celle qui l'a formé lui-même.

M. Fitch qui pourtant a parlé des mêmes lacunes et des mêmes réformes s'est beaucoup amusé de cette consécration intempestive et il a pu constater que ceux qui font habituellement dans les noces d'or et les expropriations de communautés de femmes sont mal préparés pour faire des comptes-rendus fidèles des délibérations du Jeune Barreau.

Occupons-nous maintenant de mon confrère de classe qui me fait l'honneur de m'écrire une "lettre ouverte" de plus de deux colonnes dans le Nationaliste de dimanche dernier.

La lettre est ouverte mais elle n'est pas écrite ouvertement. La partie la plus intéressante pour moi, qui ai le culte du souvenir et de l'amitié, c'est le nom de l'auteur; mais il est soigneusement recouvert d'un anonymat aussi sombre qu'un coin de corridor. Le compagnon de mes jeunes années aurait pu, il me semble, attacher son nom aux parties de l'article qui sont de lui, tout en respectant l'incognito de ses collaborateurs. Il a aimé mieux écrire visière baissée, comme autrefois au collège, dans cette salle d'étude pleine de souvenirs alors qu'il déchiffrait des racines grecques le regard caché par un morceau de carton vert, qui s'étendait d'une oreille à l'autre, et le protégeait contre toute distraction sous cette fenêtre qui s'ouvrait sur un couvent aussi inaccessible que détendu.

La fin au prochain numéro

## LES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE DE LE PAS

AVIS est donné, par ces présentes qu'une requête sera présentée au Parlement du Canada à la session prochaine, pour un Acte incorporant la corporation dite, LES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE DE LE PAS, dont le but est de s'occuper d'œuvres de charité, tels que les hôpitaux, les orphelins, les refuges et autres entreprises de ce genre, de l'instruction et de l'éducation chrétienne des enfants, et de l'avancement par tout autre moyen, de l'instruction de la religion et de la charité dans les Provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta; et avec tous les autres pouvoirs et droits qui pourront être avantageux au succès de la Communauté.

Ottawa, le 19 Décembre 1913.

SEGUIN & LABELLE, Avocats des Requéranes.

Notice is hereby given that application will be made to the Parliament of Canada, at the next session thereof, for an Act to incorporate the corporation, the Sisters of the Charity of St. Antoine de Le Pas, whose object is works of charity such as hospitals, orphanages, houses of refuge and other works of that character, and also the christian education of children and the advancement by other means of education, religion and charity in the Provinces of Manitoba, Saskatchewan and Alberta; and with all such powers and rights as may be advantageous and necessary for the success of the undertakings of the corporation.

SEGUIN & LABELLE, Solicitors for the Applicants.

Dated at Ottawa this 19th day of December 1913.

## Le 'Poulailler Canadien'

### ŒUFS A VENDRE

Nous gardons les deux races les plus recommandées par les éleveurs pour les œufs et la chair. La race "PLYMOUTH ROCK" barrée "RHODE ISLAND" rouge

PRIX POUR LES ŒUFS  
\$1.20 LA DOZ. \$5.00 POUR 5 DOZS.  
\$8.00 POUR 10 DOZS.

## HENRI TACHÉ,

ST-HYACINTHE, (P. Q.)  
(TERRE VOISINE DE L'ECOLE DE LAITERIE)

## EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Huile d'olive pour Sauterier, Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

## COURS—ET—LEÇONS

G. BERGERRE-BATAVOIE

(Professeur diplômé de l'Université de Paris)

Année Scolaire 1913-1914

Cours préparatoires aux classes du Séminaire et des Ecoles de Commerce.

COURS PRATIQUES DE LANGUE ANGLAISE

(Correspondance et Conversation)

Cours spécial de préparation aux Ecoles de pharmacie et de chirurgie-dentaire.

N. B. — LES COURS SE COMPLETENT DE 4 ELEVEUX AU PLUS.

S'ADRESSER:

MAISON AUG. LARIVIERE,

80 RUE WILLIAM

# LA PROVINCIALE

— DU CANADA —

## ASSURANCE

### CONTRE LE FEU, SUR LA VIE, LES ACCIDENTS ET LA MALADIE.

Bureau-Chef: MONTREAL — 211, rue McGill

A. JODOIN, N. P. — ST-HYACINTHE, Agent pour la ville de St-Hyacinthe

E. GELINAS, — ST-HYACINTHE, Agent pour le district de St-Hyacinthe

## LE SEPARATEUR "DOMO"

### LE MEILLEUR, LE MOINS CHER

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

| Nos. | CAPACITÉ | Pour jusqu'à         | Prix    |
|------|----------|----------------------|---------|
| B    | 110 lbs. | 2 vaches, sans bande | \$15.00 |
| O    | 150 "    | 5 " " "              | 20.00   |
| 1    | 200 "    | 8 " avec bande       | 30.00   |
| 2    | 280 "    | 10 " " "             | 35.00   |
| 3    | 450 "    | 15 " " "             | 50.00   |
| 4    | 660 "    | 25 " " "             | 65.00   |

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

S'adresser à: LES SEPARATEURS "DOMOS" EDIFICE DU "COURRIER", ST-HYACINTHE

## CANADIEN PACIFIQUE

### A ST-HYACINTHE

1er JUIN 1913

### HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non-garanties.

DÉPARTS DE ST-HYACINTHE Gare du C. P. R.

Tous les jours, le dimanche excepté.

8.25 A. M., Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 A. M., Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les stations intermédiaires.

3.05 P. M., Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N.S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston Springfield, Portland, et la Nouvelle-Angleterre.

7.25 P. M., Pour St-Simon, St-Hugues, St-Guillaume et les Stations Intermédiaires.

ARRIVÉES A ST-HYACINTHE Gare du C. P. R.

Tous les jours, dimanches exceptés.

8.25 A. M., De St-Guillaume, St. Hugues, St-Simon et les Stations Intermédiaires.

11.40 A. M., De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St-Jean, N. B., Halifax, N. S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St-Paul, etc.

3.05 P. M., De St-Guillaume, St-Hugues et les Stations Intermédiaires.

7.25 P. M., De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St-Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

### HORAIRE DES TRAINS

ALLANT À L'EST

8.33 A. M. — Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 A. M. — Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland, (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M. — Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island-Pond.

9.30 P. M. — Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

3.15 P. M. — Venant de Montréal et gares intermédiaires, samedi seulement.

1.21 Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT À L'OUEST

5.21 A. M. — Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

11.43 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.00 P. M. — Tous les jours pour St-Lambert et Montréal seulement.

5.47 P. M. — Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M. — Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

2.30 P. M. — Tous les jours (dimanche excepté) Ste-Madeleine, Belœil, St-Lambert, Montréal.

F. C. BOUVETTE, Agent, St-Hyacinthe, Q. B.

## CHEMIN DE FER DU Québec Montréal & Southern

Horaires du train corrigé au 28 sept. 1913

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 8.20 a. m.

" " 3.15 p. m. DÉPART à 8.10 a. m. — Pour St-Jules, St-Al 5.05 p. m. m. Sorel, et Stations intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD ARR. à 8.10 a. m.

" " 5.15 p. m. DÉPART à 10.00 a. m. — Pour Sorel, 5.40 p. m. Danvers, Rougemont, Ste-Angele, Iberville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland, Central Vermont ou Canadian Pacific.

N. J. FURUSON, Agent Général des Passages, MONTREAL. L. J. BOURBEAU, Agent Local. Tel. 28

## HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE.

ASSURANCES. — PRÊTS D'ARGENT. 7 RUE ST-DEMS, ST-HYACINTHE.

## LES PREVOYANTS DU CANADA

### ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé: \$500,000. Actif du Fonds de Pension, le 30 septembre 1913: \$384,936.39

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE AU 30 SEPTEMBRE 1913

|               | Sections | Sociétaires | Pensions | Actif        |
|---------------|----------|-------------|----------|--------------|
| 1909          | 45       | 1,880       | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910          | 149      | 8,540       | 19,209   | 76,217.94    |
| 1911          | 224      | 14,228      | 30,910   | 170,670.85   |
| 1912          | 294      | 19,325      | 39,211   | 284,355.82   |
| 30 Sept. 1913 | 338      | 23,189      | 45,007   | 384,936.39   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

Bureau-Chef: 126, St-Pierre, Edifice 'Do minos' Québec. ANTONI L'ESAGE, Ger.-Gen.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe Journal Hebdomadaire

est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TACHÉ, Directeur en la dite Cité, de St-Hyacinthe.